

Avis de convocation amendé à un Conseil syndical

Conseil syndical

Date : Mardi, le 20 avril 2004
Heure : 13h30 à 17h00
Salle : Z-255 du pavillon Claire McNicoll

Ordre du jour proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport des personnes déléguées
3. Finances :
 - Bilan financier 2002-2003 : présentation et adoption
 - Hausse de cotisations au fonds général et au fonds de défense : *cette discussion est reportée à un conseil syndical ultérieur*
4. Congrès du Conseil régional du Montréal Métropolitain FTQ (CRMM) les 6 et 7 mai 2004
 - Proposition du Bureau syndical de limiter la délégation à six (6) personnes
 - Élection de la délégation
5. Rapport du Bureau syndical
 - Suivi des discussions avec la DRH et la conciliatrice
 - Suivi sur le plan d'action FTQ en riposte aux politiques du gouvernement Charest : convocation d'une assemblée générale
 - Équité salariale
 - Suivi de l'assemblée générale du 7 avril dernier : projet de pétition
6. Rapport des comités
7. Clôture

Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général 2 jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Il est important de faire parvenir une copie du formulaire à Nicole Ouellet au local du Syndicat le plus tôt possible.

Nicole Ouellet,
Secrétaire